

Compte rendu de la séance du vendredi 14 avril 2017

Présents : Monsieur Didier GAVALDA, Monsieur Alain GRAN, Monsieur David ESCANDE, Monsieur Alain AZAIS, Monsieur Jean-Paul LOUP, Madame Anne-Marie BARDOU, Madame Elisabeth OULES, Monsieur Maurice MAURY, Monsieur Jérôme MAFFRE, Madame Francine VIEU, Monsieur Christian ROUQUETTE, Madame Martine CARRAUSSE, Monsieur Thierry OULES, Monsieur Cédric ALIES, Monsieur Dominique MAFFRE, Monsieur Michel BERTHOUMIEUX, Monsieur Jean-Michel SIRE, Monsieur André ESCANDE

Absents : Madame Estelle KRZESINSKI

Secrétaire de la séance: Anne-Marie BARDOU

AFFECTATION RESULTAT COMMUNE FONTRIEU

Sous la présidence de Didier GAVALDA,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-33073.99€		-635 802.47 €	226 279.00 € 114 580.00 €	-111 699.00 €	-780 575.46 €
FONCT	1269 412.38€	29 535.99 €	327 426.15 €			1567 302.54 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte 001) est -668 876.46 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter AU 31/12/2016	1567 302.54 €
Besoin de financement :	780 575.46 €
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie)	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	780 575.46 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	786 727.08 €
Total affecté au c/ 1068 :	780 575.46 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

AFFECTATION RESULTAT EAU FONTRIEU

Sous la présidence de Didier GAVALDA

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	191 367.60€		-64 976.86 €	31 128.00 €	-31 128.00 €	95 262.74 €
				0.00 €		
FONCT	120 106.65€	0.00 €	-32 942.51 €			87 164.14 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte 001) est 126 390.74 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter AU 31/12/2016	87 164.14 €
Besoin de financement :	
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie)	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	87 164.14 €
Total affecté au c/ 1068 :	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

AFFECTATION RESULTAT ASSAINISSEMENT FONTRIEU

Sous la présidence de Didier GAVALDA

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

RESULTAT	VIREMENT A	RESULTAT DE	RESTES A	SOLDE DES	CHIFFRES A
----------	------------	-------------	----------	-----------	------------

	CA 2015	LA SI	L'EXERCICE 2016	REALISER 2016	RESTES A REALISER	PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-429 518.92€		233 830.15 €	15 697.00 € 7 400.00 €	-8 297.00 €	-203 985.77 €
FONCT	24 825.83€	24 825.83 €	102 753.94 €			102 753.94 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte 001) est -195 688.77 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter AU 31/12/2016	102 753.94 €
Besoin de financement :	203 985.77 €
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie)	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	102 753.94 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0.00 €
Total affecté au c/ 1068 :	102 753.94. €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

AFFECTATION RESULTAT ADSL FONTRIEU

Sous la présidence de Didier GAVALDA

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-935,39 €		2 833,80 €	0.00 € 0,00 €	0,00 €	1 898,41 €
FONCT	2 064,85 €	935,39 €	158,26 €			1 287,72 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte 001) est de 1 898,41 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter AU 31/12/2016	1 287,72 €
Besoin de financement :	-
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondi)	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 287,72 €
Total affecté au c/ 1068 :	0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

AFFECTATION RESULTAT POMPES FUNEBRES FONTRIEU

Sous la présidence de Didier GAVALDA

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	0.00 €		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
				0.00 €		
FONCT	2 814.58 €	0.00 €	-1 736.00 €			1 078.58 €

Le résultat d'investissement à reporter (compte 001) est **0.00 €**

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter AU 31/12/2016	1 078.58 €
Besoin de financement :	0.00 €
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondi)	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :	

Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 078.58 €
Total affecté au c/ 1068 :	0.00. €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	0,00 €

AFFECTATION RESULTAT ZA VERROUILLE FONTRIEU

Sous la présidence de Didier GAVALDA

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	0.00 €		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
				0.00 €		
FONCT	-13 462.96 €	0.00 €	0.00 €			-13 462.96 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT GLOBAL CUMULE à affecter AU 31/12/2016	0.00 €
Besoin de financement :	0.00 €
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie)	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	0.00 €
Total affecté au c/ 1068 :	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	
Déficit à reporter (ligne 002)	-13 462,00 €

VOTE DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Monsieur le Maire soumet les différents documents nécessaires au vote des taux d'imposition de la commune de FONTRIEU applicables en 2017 pour chacune des trois taxes directes locales et demande à l'Assemblée de bien vouloir délibérer à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE de fixer pour 2017 les taux suivants pour la commune de FONTRIEU :

-Taxe d'habitation	:	7.95 %
-Taxe foncière sur les propriétés bâties	:	13.06 %
-Taxe foncière sur les propriétés non bâties	:	47.48 %

Ces taux seront inscrits sur l'état intitulé « Notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 » de la commune de Fontrieu.

L'état 1259 sera joint à la présente délibération.

VOTE BUDGET PRIMITIF COMMUNE FONTRIEU

Monsieur Michel BERTHOUMIEU a souligné qu'il serait souhaitable que les commissions se réunissent au 4ème trimestre de l'année en cours pour préparer les prévisions budgétaires de l'exercice suivant.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après lecture et délibération, le conseil municipal adopte à l'**unanimité** le budget primitif 2017 de la commune de FONTRIEU

Fonctionnement	Investissement	Ensemble
1 835 991.00 €	1 523 802.00 €	3 359 793.00 €

Le tableau des subventions aux Associations est présenté à l'Assemblée. Il est adopté pour une enveloppe globale de 16 000.00 €.

VOTE BUDGET PRIMITIF EAU FONTRIEU

Sur proposition de Monsieur le Maire, après lecture et délibération, le conseil municipal adopte à l'**unanimité** le budget primitif du service EAU 2017 de la commune de FONTRIEU

Fonctionnement	Investissement	Ensemble
356 126.00 €	389 955.00 €	746 081.00 €

VOTE BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT FONTRIEU

Sur proposition de Monsieur le Maire, après lecture et délibération, le conseil municipal adopte à l'**unanimité** le budget primitif du service ASSAINISSEMENT 2017 de la commune de FONTRIEU

Fonctionnement	Investissement	Ensemble
88 506.00 €	644 763.00 €	733 269.00 €

VOTE BUDGET PRIMITIF RESEAU INTERNET FONTRIEU

Sur proposition de Monsieur le Maire, après lecture et délibération, le conseil municipal adopte à l'**unanimité** le budget primitif du RESEAU INTERNET 2017 de la commune de FONTRIEU

Fonctionnement	Investissement	Ensemble
6 187.00 €	3 893.00 €	10 080.00 €

VOTE BUDGET PRIMITIF POMPES FUNEBRES FONTRIEU

Sur proposition de Monsieur le Maire, après lecture et délibération, le conseil municipal adopte à l'**unanimité** le budget primitif du service POMPES FUNEBRES 2017 de la commune de FONTRIEU

Fonctionnement	Investissement	Ensemble
4 299.00 €	0.00 €	4 299.00 €

VOTE BUDGET PRIMITIF ZONE VIABILISEE VERROUILLE FONTRIEU

Sur proposition de Monsieur le Maire, après lecture et délibération, le conseil municipal adopte à l'**unanimité** le budget primitif ZONE VIABILISEE DE LA VERROUILLE 2017 de la commune de FONTRIEU

Fonctionnement	Investissement	Ensemble
248 000.00 €	124 000.00 €	372 000.00 €

ATTRIBUTION DE COMPENSATION CNTE CNES 2017

Monsieur le Maire présente le rapport de la "Commission locale d'évaluation des charges transférées » qui doit permettre de déterminer les attributions de compensation des communes pour l'année 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- VALIDE la proposition de tableau d'évaluation des charges transférées à la communauté de Communes "Sidobre Vals et Plateaux" par les communes membres pour l'année 2017.
- APPROUVE le calcul des attributions de compensation pour chaque commune, conformément au tableau.

ADHESION COMMUNE FONTRIEU GROUPEMENT ACHAT ENERGIE SDET

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de l'adhésion de la commune de Fontrieu au groupement de commandes précité pour:

- o L'acheminement et la fourniture d'électricité ;
- o La fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.

- APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe à la présente délibération, cette décision valant signature de la convention constitutive par Monsieur le Maire pour le compte de la commune dès notification de la présente délibération au membre pilote du département,

- PREND ACTE que le Syndicat ou la Fédération d'énergie de son département ou par défaut le coordonnateur demeure l'interlocuteur privilégié de la commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,
- AUTORISE le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Castelnau de Brassac, et ce sans distinction de procédures,
- AUTORISE Monsieur le Maire à valider les sites de consommation engagés pour chaque marché ultérieur.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les contrats de fourniture d'énergie avec les prestataires retenus par le groupement de commandes,
- S'ENGAGE à régler les sommes dues aux titulaires des marchés de fourniture d'énergie retenus par le groupement de commandes et à les inscrire préalablement à son budget,
- HABILITE le coordonnateur à solliciter, en tant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux de distribution de gaz naturel et d'électricité ainsi que des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives aux différents points de livraison de Fontrieu.

Questions diverses

Monsieur le Maire propose d'acheter des parcelles proches de la forêt de Montagnol d'une surface de 5ha 56 a 37 ca pour une valeur de 5 550.00 €. L'assemblée approuve ce projet. La communauté de Communes détient le droit de préemption sur ces parcelles.

Une demande d'estimation au domaine sera faite pour une parcelle située à proximité du lotissement "La Verrouillé".

Monsieur SIRE Jean Michel demande une précision sur une coupe de feuillus située à Vermillou (Le Margnès).

Le magasin de Biot a été loué à un administré de Soulègre. Celui-ci ouvrira prochainement.

Monsieur Christian ROUQUETTE propose de revoir le passage de buse à Ramiès.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne demandant la parole, la séance est levée à zéro heure.